

ACCÈS

Toute personne présente (spectateur ou intervenant accrédité) doit être munie d'un billet valide ou d'un moyen d'identification visible (bracelet, pass...).

Aucune autre personne n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte du site.

SÉCURITÉ

Pour des raisons de sécurité, d'urgence ou pour assurer le bon fonctionnement, les visiteurs ou spectateurs doivent se conformer strictement aux instructions du personnel de sûreté qui a pour mission d'assurer les interventions nécessaires en cas d'incident, d'accident, de violences, d'évacuation du site ainsi que de l'application du présent règlement.

La vérification du contenu des sacs et contenants divers sera systématique et obligatoire. Cela peut prendre du temps. Pensez à arriver en avance !

L'accès pourra être refusé à toute personne ne se soumettant pas à ces mesures.

COMPORTEMENT & RESPECT DU PERSONNEL

Il est interdit d'être agressif ou insultant. La manifestation porte une attention particulière à la lutte contre le harcèlement sexiste et demande à toute personne victime ou témoin d'alerter au plus vite un agent de sécurité.

Pour préserver la qualité des infrastructures de la manifestation, merci de ne pas apposer d'inscriptions ou d'affiches, de ne pas jeter les détritrus au sol (des poubelles existent à cet effet). Merci également de ne pas uriner autre part que dans les toilettes. Toute dégradation ou destruction d'un objet mobilier ou immobilier est passible de sanctions.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout contrevenant et/ou d'engager des poursuites.

ANIMAUX

L'association aime beaucoup les animaux mais ils ne sont pas acceptés sur le site, sauf les chiens guide d'aveugle.

NEUTRALITÉ

Les actes religieux, politiques, idéologiques ne sont pas autorisés. De même, les distributions de tracts de toute nature, les quêtes, souscriptions, sondages ou collectes de signatures en tout genre (sauf ceux organisés par l'association) sont interdits.

DROIT À L'IMAGE

Afin de garantir le droit à l'image et le droit de propriété intellectuelle et artistique, il est interdit de photographier ou d'enregistrer les concerts, sauf pour les journalistes dûment accrédités par l'association. Le spectateur est averti qu'en cas de tournage d'un film, d'une retransmission à la télévision ou de prises photographiques de la presse, son image est susceptible d'y figurer.

INCIDENTS MAJEURS, ACCIDENTS, MALAISES

En cas d'incident majeur mettant en danger la sécurité des spectateurs et du personnel tel que : risque météorologique, problème technique important, l'évacuation du périmètre sera mise en place par les organisateurs.

En cas de malaise ou d'accident survenant dans l'enceinte de la manifestation merci de bien vouloir avertir le personnel de secours ou de sûreté.

VOL D'OBJETS PERSONNELS

En cas de vol d'effets personnels, l'association Les Caisses à Savon Divattaises ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

MINEURS

L'organisation déconseille aux parents de venir avec de très jeunes enfants pour des raisons sécuritaires.

CASH A SAVON

Sur les stands de la manifestation, Le Cash à Savon est l'unique façon de régler ses achats. Pour se faire rembourser des crédits non consommés, les spectateurs doit créer un compte, avant la date limite fixée par l'organisateur. De même, l'organisation décline toute responsabilité en cas de non-remboursement résultant d'une erreur de saisie de votre part lors de la création de votre compte.

SANCTIONS

Toute infraction au présent règlement ou à la législation en vigueur expose le contrevenant à une exclusion immédiate de la manifestation voire à des poursuites judiciaires.

REPORT/ANNULATION

En cas de décision de report ou d'annulation, vous serez informés dès la prise de décision.

Les modalités d'échange (envoi d'un nouveau document réactualisé suite à un changement) ou de remboursement vous seront communiquées par l'association dès qu'elles auront été déterminées et dans les meilleurs délais.